



SAINT-LOUIS
Agglomération
Alsace 3 Frontières

- AVIS D'ATTRIBUTION -

1. Pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
M. Alain GIRNY, Président
Place de l'Hôtel de Ville
CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tel : 03.89.70.90.70 - Fax 03.89.70.90.85
E-mail : direction@agglo-saint-louis.fr
Adresse internet : <http://www.agglo-saint-louis.fr>
Adresse du profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info>
Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale
Activité principale : Services généraux des administrations publiques

2. Objet du marché :

Intitulé :

Entretien des ouvrages de voirie recueillant les eaux pluviales sur le territoire de 13 communes de SAINT-LOUIS Agglomération pour les années 2019 à 2021

Type d'accord-cadre :

Accord-cadre de services

Classification CPV :

Code CPV principal : 90 64 00 00 - 5 Services de nettoyage et de vidange des avaloirs
Code CPV complémentaire : 50 00 00 00 - 5 Services de réparation et d'entretien

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : OUI

Durée de l'accord-cadre :

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale à compter du 1^{er} janvier 2019 jusqu'au 31 décembre 2019. L'accord-cadre est ensuite renouvelable 2 fois par période de 1 an par tacite reconduction. Il ne pourra pas être toutefois poursuivi au-delà du 31 décembre 2021.

3. Procédure :

Type de procédure :

Appel d'offres ouvert (application des articles 25-I.1° et 66 à 68 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics).



Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères énoncés ci-dessous, avec leur pondération :

Rang	Critère de jugement des offres	Pondération
1	Prix des prestations	60 %
2	Valeur technique des offres	40 %

Publications antérieures concernant le même marché :

Avis d'appel public à la concurrence paru :

-Au BOAMP n°18-140454 du 11/10/2018

-Au JOUE du 11/10/2018 du sous le n°2018/S 196-443600

4. Attribution du marché :

Date d'attribution du marché : mardi 8 janvier 2019

Titulaire du marché :

ATIC

10, rue du Ried

CS 80702

67850 HERRLISHEIM

Montant du marché :

pour un montant mentionné dans le BPU-DQE « Entretien préventif » de 60 695 € HT

pour un montant mentionné dans le BPU-DQE « Prestations ponctuelles curatives » de 4 820,50 € HT

5. Renseignements complémentaires :

Autres informations

Date de signature du marché : mardi 8 janvier 2019

Le marché est consultable au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au service juridique de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

6. Procédures de recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Strasbourg

31, avenue de la Paix

B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex

Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66

E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr

<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Strasbourg

31, avenue de la Paix



B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex
Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66
E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr
<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

Organe chargé des procédures de médiation :
Comité Consultatif Interrégional du Règlement Amiable des Litiges
1, rue du Préfet Claude Erignac
54038 Nancy Cedex
Tél : 03.83.34.25.65 - Fax : 03.83.34.22.24
E-mail : therese.herry@meurthe-et-moselle.gouv.fr
<http://meurthe-et-moselle.gouv.fr>

Date d'envoi du présent avis : mercredi 9 janvier 2019

